

DEPARTEMENT
DE LA
FORMATION



AENEAS
FORMATION

SIÈGE SOCIAL – 79 TERRASSE DE L'UNIVERSITÉ 92000 NANTERRE
SIRET 479 619 181 00056 - APE 7022Z



AGENT DE SECURITE RENFORCE ARME

CATEGORIE B et D



Public concerné : Tous publics, mais prérequis imposés en 3 phases

Phase 1 :

- Connaissance de la langue française, (niveau test B1).
- Un test de vérification des compétences APS.
- Un test physique.
- La remise d'un CV et d'une lettre de motivation.

Phase 2 :

- Entretien avec l'équipe pédagogique,

Phase 3 :

- Être titulaire d'une carte professionnelle d'agent de sécurité APS en cours de validité (MAC APS à jour).
- Être titulaire d'une autorisation préalable délivrée par le CNAPS spécifique à l'activité d'agent armée catégorie B&D.
- Fournir un certificat médical de moins de 3 mois, de non-contre-indication à la pratique du sport de combat et ne présente aucune contre indication physique et psychique à l'utilisation des armes.
- Être titulaire d'un certificat de secourisme SST, PSE ou PSC1 en cours de validité



Objectifs

La formation permet à un agent de sécurité privée de porter une arme s'il travaille dans des lieux et dans des conditions où sa vie est mise en danger, sous l'autorisation préfectorale. Dans les cas où les missions n'exposent pas l'agent à un risque vital, celui-ci pourra porter une certaine catégorie d'armes non létales comme des bombes lacrymogènes, des tonfas ou des bâtons télescopiques.

Compétences

- L'agent de sécurité renforcé armée est chargé de la protection des personnes et des biens.
- Il accueille, surveille et contrôle l'accès des établissements sur lesquels il est affecté.

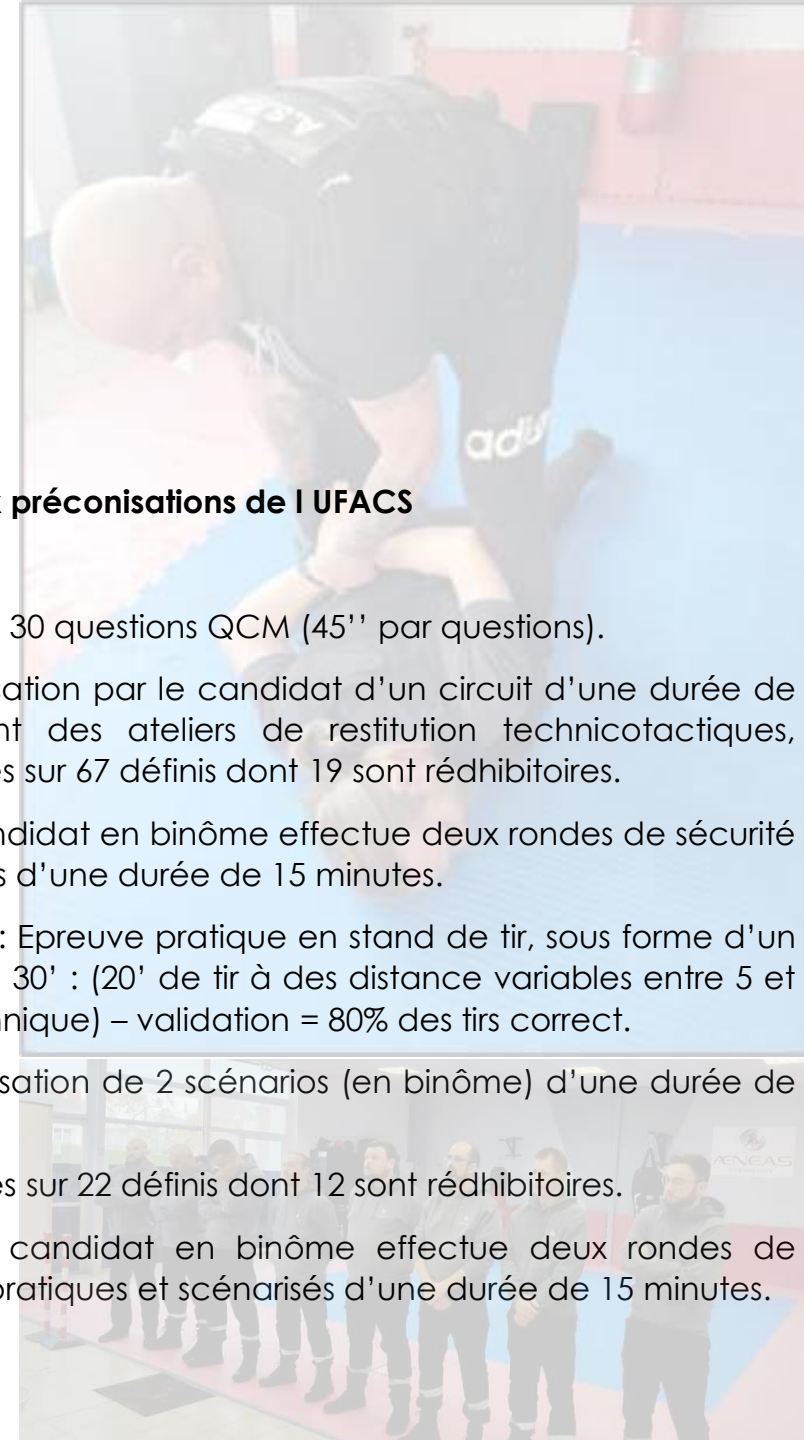
Méthode pédagogique

- Théorie : exposés - débats avec support audiovisuel.
- Pratique : travaux pratiques et mises en situation.

Evaluations conformes aux préconisations de l'UFACS

- Évaluation UV1 & UV2 : 30 questions QCM (45'' par questions).
- Évaluation UV3 : Réalisation par le candidat d'un circuit d'une durée de 15minutes comprenant des ateliers de restitution technicotactiques, validation de 52 critères sur 67 définis dont 19 sont rédhibitoires.
- Évaluation UV4 : le candidat en binôme effectue deux rondes de sécurité ,pratiques et scénarisés d'une durée de 15 minutes.
- Évaluation UV5 & UV6 : Epreuve pratique en stand de tir, sous forme d'un circuit d'une durée de 30' : (20' de tir à des distance variables entre 5 et 20mètres + 10' de technique) – validation = 80% des tirs correct.
- Évaluation UV 7 : Réalisation de 2 scénarios (en binôme) d'une durée de 15'
- validation de 17 critères sur 22 définis dont 12 sont rédhibitoires.
- Évaluation UV 8 : le candidat en binôme effectue deux rondes de sécurité dynamiques, pratiques et scénarisés d'une durée de 15 minutes.

Sanction





AENEAS
FORMATION

PROGRAMME A.S.R.A B et D

- **UV1** : Connaître et maîtriser le cadre juridique
- **UV2** : Connaître et maîtriser les caractéristiques et les règles de sécurité liées aux armes de catégorie D
- **UV3** : Pratiquer l'armement de catégorie D
- **UV4** : Prévenir et intervenir de manière graduée
- **UV 5** : Maîtriser les caractéristiques techniques des armes de catégorie B et leurs règles de sécurité, de transport et de stockage
- **UV 6** : Pratiquer les missions de sûreté d'agent armé avec armement de catégorie B
- **UV 7** : Agir en primo-intervenant : pratique le secourisme tactique
- **UV 8** : Savoir utiliser son arme et gérer un incident dans le strict respect de la gradation de la force en binôme et en équipe, avec les forces de l'ordre



MOYENS PEDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE

- Matériel d'entraînement dédié au self-défense
- Les matériels nécessaires à la pratique des premiers secours
- Un défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique
- Un kit médical de secourisme Tactique
- Des matraques de type bâton de défense ou tonfas
- Des matraques ou tonfas télescopiques
- Des générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes relevant de la catégorie D
- Des boucliers de percussions
- Des paires de protèges tibias
- Des coquilles de protection génitale
- Des paires de gants de type MMA
- Ensemble de protection complet

- Revolvers calibre 38 spécial
- Armes de poing calibre 9x19
- Holster avec rétention pour arme de poing ou revolver
- Armes de types airsofts
- Munitions réelles en 9mm luger ou 38 spécial
- Cible de type CNT 5, CNT 3
- Cible d'entraînement humanoïde
- Gilets par balles
- Appareils émetteur-récepteur
- Casques et bouchons antibruit
- Dispositif balistique de mise en sécurité des armes





Statistiques :

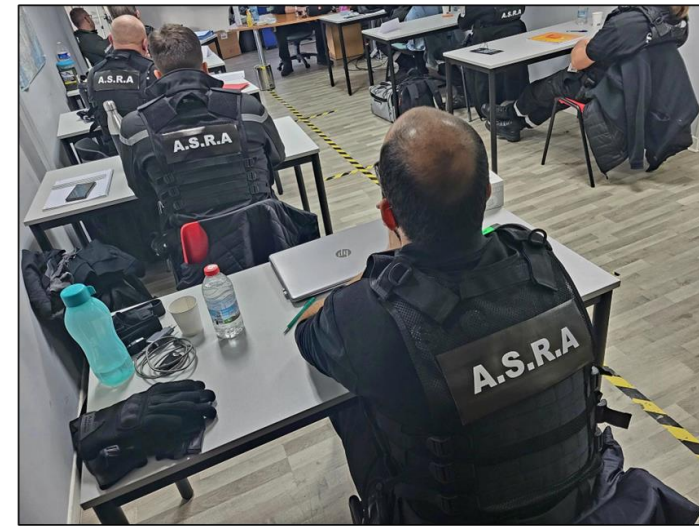
Taux de réussite 100 % à ce jour

Délai d'accès 30 jours minimum

Durée : 175 heures hors journées d'examen

Capacité du stage : 12 personnes maximum

❖ **Tarifs** : 6000 euros TTC



AGENT DE SECURITE RENFORCE CATEGORIE D

Tous publics avec des prérequis en 3 phases :

Phase 1 :

- Connaissance de la langue française, capacité à rédiger un compte rendu par oral et écrit (niveau test B1).
- Un test de vérification des compétences APS.
- Un test physique.
- La remise d'un CV et d'une lettre de motivation.

Phase 2 :

- Entretien avec l'équipe pédagogique

Phase 3 :

- Être titulaire d'une carte professionnelle d'agent de sécurité APS en cours de validité (MAC APS à jour).
- Fournir un certificat médical de moins de 3 mois, de non-contre-indication à la pratique du sport de combat et ne présente aucune contre indication physique et psychique à l'utilisation des armes.
- Être titulaire d'un certificat de secourisme SST, PSE ou PSC1 en cours de validité.





AENEAS
FORMATION

PROGRAMME DE LA FORMATION

- UV1 : Connaître et maîtriser le cadre juridique
- UV2 : Connaître et maîtriser les caractéristiques et les règles de sécurité liées aux armes de catégorie D
- UV3 : Pratiquer l'armement de catégorie D
- UV4 : Prévenir et intervenir de manière graduée

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Matériel d'entraînement dédié au self-défense
- Les matériels nécessaires à la pratique des premiers secours
- Un défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique
- Un kit médical de secourisme Tactique
- Des matraques de type bâton de défense ou tonfas
- Des matraques ou tonfas télescopiques
- Des générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes relevant de la catégorie D
- Des boucliers de percussions
- Des paires de protèges tibias
- Des coquilles de protection génitale
- Des paires de gants de type MMA

OBJECTIFS :

La formation permet à un agent de sécurité privée de porter une arme s'il travaille dans des lieux et dans des conditions où sa vie est mise en danger, sous l'autorisation préfectorale. Dans les cas où les missions n'exposent pas l'agent à un risque vital, celui-ci pourra porter une certaine catégorie d'armes non létales comme des bombes lacrymogènes, des tonfas ou des bâtons télescopiques.

COMPETENCES VISEES :

- L'agent de sécurité renforcé armée est chargé de la protection des personnes et des biens.
- Il accueille, surveille et contrôle l'accès des établissements sur lesquels il est affecté.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Théorie : exposés - débats avec support audiovisuel.
- Pratique : travaux pratiques et mises en situation.





MODALITES D EVALUATION

- Évaluation UV1 & UV2 : 30 questions QCM (45'' par questions).
- Evaluation UV3 : Réalisation par le candidat d'un circuit d'une durée de 15 minutes comprenant des ateliers de restitution technicotactiques, validation de 52 critères sur 67 définis dont 19 sont incontournables.
- Évaluation UV4 : le candidat en binôme effectue deux rondes de sécurité ,pratiques et scénarisés d'une durée de 15 minutes.

SANCTION

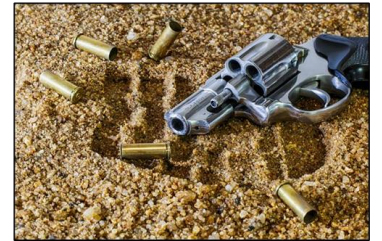
Diplôme de niveau 4 - ASRA Catégorie D - [RNCP34489](#) délivré par l'UFACS

DELAJ D ACCES A LA FORMATION : Environ 30 jours.

DUREE : 105 heures hors examen

❖ **TARIF :** 2800 euros TTC

CAPACITE DE LA FORMATION : 12 personnes



MAC ASRA

PREREQUIS :

- Être titulaire d'une Carte pro en cours de validité autorisant à exercer l'activité agent de gardiennage, ou de surveillance humaine avec armes de catégorie B et D (+ préalable si expiré).
- Être titulaire d'une attestation de formation MAC APS de moins de 24 mois.
- Détenir une pièce d'identité en cours de validité

COMPETENCES :

- L'agent de sécurité renforcé armée est chargé de la protection des personnes et des biens.
- Il accueille, surveille et contrôle l'accès des établissements sur lesquels il est affecté.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Théorie : exposés - débats avec support audiovisuel.
- Pratique : travaux pratiques et mises en situation





AENEAS
FORMATION

EVALUATION :

A l'issue de chaque séance d'entraînement, une attestation CNAPS « MAC ASRA » sera délivrée au stagiaire.

SANCTION :

Attestation de mise à niveau MAC ASRA Catégorie B&D.

DELAI D ACCES A LA FORMATION

Environ 30 jours après enregistrement des prérequis

NOMBRE DE CANDIDATS

12 maximum par stage

❖ **TARIF** : 630 euros

PROGRAMME

- Actualisation des connaissances relatives à la réglementation relative à l'acquisition et à la détention d'armes et de munitions
- Actualisation de la maîtrise du fonctionnement et du maniement des armes portées

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Matériel d'entraînement dédié au self-défense
- Les matériels nécessaires à la pratique des premiers secours
- Un défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique
- Un kit médical de secourisme tactique
- Des matraques de type bâton de défense ou tonfas
- Des matraques ou tonfas télescopiques
- Des générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes relevant de la catégorie D
- Des boucliers de percussions
- Des paires de protèges tibias
- Des coquilles de protection génitale
- Des paires de gants de type MMA
- Ensemble de protection complet
- Revolvers calibre 38 spécial

- Armes de poing calibre 9x19
- Holster avec rétention pour arme de poing ou revolver
- Armes de types airsofts
- Munitions réelles en 9mm luger ou 38 spécial
- Cible de type CNT 5, CNT 3
- Cible d'entraînement humanoïde
- Gilets par balles
- Appareils émetteur-récepteur
- Casques et bouchons antibruit
- Dispositif balistique de mise en sécurité des armes





AENEAS
FORMATION

Entraînement Régulier des Agents de Sécurité Renforcé Armé - Catégorie B

PREREQUIS :

- Être titulaire d'une Carte pro en cours de validité autorisant à exercer l'activité
- agent de gardiennage, ou de surveillance humaine pouvant inclure l'usage de moyens électroniques avec armes de catégorie B et D (+ préalable si expiré).
- Détenir une pièce d'identité en cours de validité.

OBJECTIFS:

• L'agent de sécurité doit se soumettre chaque année à 4 séances d'entraînement au tir d'1 heure dont 15 min de rappel des consignes de sécurité et du cadre juridique soit 2 séances par semestre, espacées d'au moins 1 mois et d'au plus 4 mois, au cours desquelles sont tirées 30 cartouches (20 tirs de riposte et 10 tirs d'intervention) par arme à feu .

COMPETENCES :

- L'agent de sécurité renforcé armée est chargé de la protection des personnes et des biens.
- Il accueille, surveille et contrôle l'accès des établissements sur lesquels il est affecté.

METHODE PEDAGOGIQUE

Théorie: exposés - débats avec support audiovisuel.

Pratique : travaux pratiques et mises en situation.

PROGRAMME

- Ensemble de protection complet
- Revolvers calibre 38 spécial
- Armes de poing calibre 9x19
- Holster avec rétention pour arme de poing ou revolver
- Armes de types airsofts
- Munitions réelles en 9mm luger ou 38 spécial
- Cible de type CNT 5, CNT 3
- Cible d'entraînement humanoïde
- Gilets par balles
- Appareils émetteur-récepteur
- Casques et bouchons antibruit
- Dispositif balistique de mise en sécurité des armes

ENTRAINEMENT A LA PRATIQUE

- S'entraîner à tirer avec son arme de service, dans le respect des règles de sécurité et du cadre juridique d'emploi des armes





AENEAS
FORMATION

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Ensemble de protection complet
- Revolvers calibre 38 spécial
- Armes de poing calibre 9x19
- Holster avec rétention pour arme de poing ou revolver
- Armes de types airsofts

- Munitions réelles en 9mm luger ou 38 spécial
- Cible de type CNT 5, CNT 3
- Cible d'entraînement humanoïde
- Gilets par balles
- Appareils émetteur-récepteur
- Casques et bouchons antibruit
- Dispositif balistique de mise en sécurité des armes

MODALITES D EVALUATION

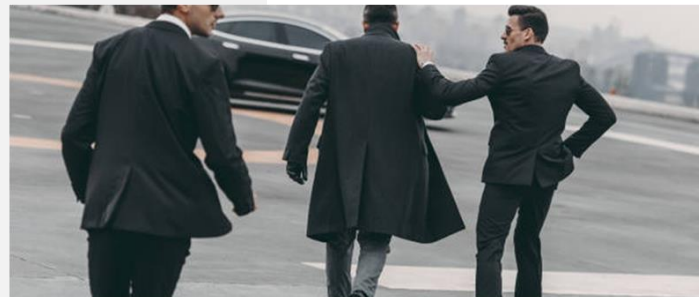
A l'issue de chaque séance d'entraînement, une attestation de suivi est délivrée au stagiaire et les tirs validés sont inscrits à son carnet de tir.

SANCTION : Attestation de mise à niveau Entraînement Régulier ASRA catégorie B.

DELAI D ACCES A LA FORMATION : Environ 3 semaines sous réserve de satisfaire aux prérequis.

DUREE DE LA FORMATION : 01h00

❖ **TARIF :** 230 euros TTC





AENEAS
FORMATION

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Matériel d'entraînement dédié au self-défense
- Les matériels nécessaires à la pratique des premiers secours
- Un défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique
- Un kit médical de secourisme tactique
- Des matraques de type bâton de défense ou tonfas
- Des matraques ou tonfas télescopiques
- Des générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes relevant de la catégorie D
- Des boucliers de percussions
- Des paires de protèges tibias
- Des coquilles de protection génitale
- Des paires de gants de type MMA



PROGRAMME

Module juridique :

- Rappel du cadre juridique de l'emploi des armes

Entraînement pratique :

- Utiliser son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force et des règles de sécurité
- Gérer un incident avec le recours aux armes
- Connaître les mesures à prendre après l'utilisation de l'arme

Entraînement Régulier Agent de Sécurité Renforcé Armé - Catégorie D -

PREREQUIS :

Être titulaire d'une Carte pro en cours de validité autorisant à exercer l'activité agent de gardiennage, ou de surveillance humaine pouvant inclure l'usage de moyens électroniques avec armes de catégorie D (ou B et D) (+ demande préalable au CNAPS si carte pro expirée)

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

L'agent de sécurité doit se soumettre à un entraînement annuel consistant en deux séances de 7 heures chacune et 45 min du rappel du cadre juridique. L'année au cours de laquelle le renouvellement de la carte professionnelle est sollicité, l'agent doit avoir suivi au moins deux entraînements réguliers.

COMPETENCES ATTENDUES :

- L'agent de sécurité renforcé armée est chargé de la protection des personnes et des biens.
- Il accueille, surveille et contrôle l'accès des établissements sur lesquels il est affecté.



EXAMEN

Evaluation et validation en cours de formation.

VALIDATION

Attestation de mise à niveau Entraînement Régulier ASRA catégorie D

DELAJ D ACCES Environ 3 semaines sous réserve de satisfaire aux prérequis.

NOMBRE DE STAGIAIRE PAR GROUPE : 12 maximum

DUREE : 07h45

❖ **TARIF** : 300 euros



FORMATION A3PRA B ET D

PREREQUIS EN 3 PHASES

Phase 1 :

- Connaissance de la langue française, capacité à rédiger un compte rendu par oral et écrit (niveau test B1).
- Un test de vérification des compétences APR.
- Un test physique.
- La remise d'un CV et d'une lettre de motivation.

2 ème étape : Entretien avec l'équipe pédagogique

3 ème étape :

- Être titulaire d'une carte professionnelle d'agent de protection physique des personnes en cours de validité (MAC APR à jour).
- Être titulaire d'une autorisation préalable délivrée par le CNAPS spécifique à l'activité d'agent de protection physique des personnes renforcé armé de catégorie B&D.
- Fournir un certificat médical de moins de 3 mois, de non-contre-indication à la pratique du sport de combat et ne présente aucune contre indication physique et psychique à l'utilisation des armes.
- Être titulaire d'un certificat de secourisme SST, PSE ou PSC1 en cours de validité.





PROGRAMME DE LA FORMATION

- **UV1** : Maîtriser les différents cadres juridiques d'usage des armes de catégories D et B
- **UV2** : Connaître et maîtriser les caractéristiques et les règles de sécurité liées aux armes de catégorie D
- **UV3** : Pratiquer l'armement de catégorie D
- **UV9** : Spécifique A3PRA - Tactique Générale : Connaître les bases du secours routier.
- **UV5** : Maîtriser les caractéristiques techniques des armes de catégorie B et leurs règles de sécurité, de transport et de stockage
- **UV6a** : Pratiquer les missions de sûreté d'agent armé avec armement de catégorie B
- **UV6b** : Spécifique A3PRA : Être capable d'appliquer les principes de bases du tir à l'arme de poing en dispositif de protection rapprochée
- **UV7a** : Agir en primo-intervenant : pratique le secourisme tactique
- **UV7b** : Spécifique A3PRA - Tactique Générale : Connaître les bases du secours routier
- **UV8** : Savoir utiliser son arme et gérer un incident dans le strict respect de la gradation de la force en binôme et en équipe, avec les forces de l'ordre



OBJECTIFS :

La formation permet à un agent de protection rapproché de porter une arme s'il travaille dans des lieux et dans des conditions où sa vie est mise en danger, sous l'autorisation préfectorale. Dans les cas où les missions n'exposent pas l'agent à un risque vital, celui-ci pourra porter certaines catégorie d'armes .

COMPETENCES :

- L'agent de protection physique des personnes renforcé armé est chargé de la protection
- des personnes et des biens.
- Assurer la protection des personnalité lors de déplacements professionnels ou privés.
- Capable de sécuriser et d'intervenir pour protéger le VIP.
- Maîtrise des compétences de défense pour se protéger sois même et pour protéger
- les autres

METHODE PEDAGOGIQUE

- Théorie : exposés - débats avec support audiovisuel.
- Pratique : travaux pratiques et mises en situation.



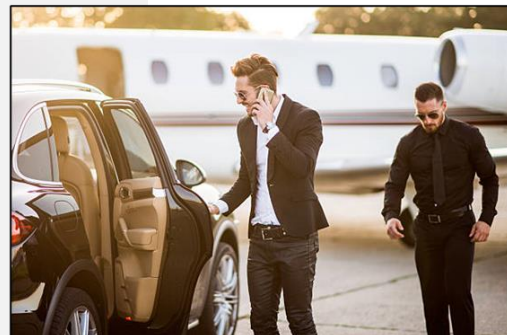


MATERIEL PEDAGOGIQUE

- Matériel d'entraînement dédié au self-défense
- Les matériels nécessaires à la pratique des premiers secours
- Un défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique
- Un kit médical de secourisme tactique
- Des matraques de type bâton de défense ou tonfas
- Des matraques ou tonfas télescopiques
- Des générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes relevant de la catégorie D
- Des boucliers de percussions
- Des paires de protèges tibias
- Des coquilles de protection génitale
- Des paires de gants de type MMA
- Ensemble de protection complet
- Revolvers calibre 38 spécial
- Armes de poing calibre 9x19
- Holster avec rétention pour arme de poing ou revolver
- Armes de types airsofts
- Munitions réelles en 9mm luger ou 38 spécial
- Cible de type CNT 5, CNT 3
- Cible d'entrainement humanoïde
- Gilets par balles
- Appareils émetteur-récepteur
- Casques et bouchons antibruit
- Dispositif balistique de mise en sécurité des armes

EVALUATION FINALE

- **Évaluation UV1 & UV2** : 30 questions QCM (45'' par questions).
- **Évaluation UV3 & UV4** : Mise en situation professionnelle avec épreuve technique d'intervention professionnelle.
- **Évaluation UV4** : Le candidat en binôme effectue deux rondes de sécurité , pratiques et scénarisés d'une durée de 15 minutes.
- **Évaluation UV9** : Les candidats, seul ou en équipe, effectuent 2 scénarios pratiques d'une durée de 15 min chacun.
- **Évaluation UV5** : Évaluation pratique par mise en situation.
- **Évaluation UV6a & UV6b** : Épreuve pratique qui se déroule en STAND de TIR, Sous la forme d'un circuit d'une durée de 30 min chacun.
- **Évaluation UV7a & UV7b** : Les candidats, seul ou en équipe, effectuent 2 scénarios pratiques d'une durée de 15 min chacun.
- **Évaluation UV8** : Les candidats, seul ou en équipe, effectuent 2 missions dynamiques, pratiques et scénarisés d'une durée de 15 min chacune, incluant obligatoirement l'emploi d'un véhicule.





AENEAS
FORMATION

SANCTIONS :

Diplôme de niveau 4 - A3PRA Catégorie B&D - [RNCP35685](#)

NOMBRE DE STAGIAIRE MAXIMUM : 12

DURE DE LA FORMATION : 215 heures hors examen

❖ **TARIFS** : 7000 EUROS



Maintien et Actualisation des Compétences A3PRA - Catégorie B&D

PREREQUIS

- Être titulaire d'une Carte pro en cours de validité autorisant à exercer l'activité agent de protection physique des personnes exercée avec armes de catégorie B et D(+ préalable si expiré).
- Être titulaire d'une attestation de formation MAC APR de moins de 24 mois.
- Détenir une pièce d'identité en cours de validité.

OBJECTIFS

Renouveler sa carte professionnelle autorisant à exercer l'activité agent de protection physique des personnes exercée avec armes de catégorie B et D.

COMPETENCES

L'agent de protection physique des personnes renforcé armé est chargé de la protection des personnes et des biens.

- Assurer la protection des personnes lors de déplacements professionnels ou privés.
- Capable de sécuriser et d'intervenir pour protéger le VIP.
- Maîtrise des compétences de défense pour se protéger soi-même et pour protéger les autres.



AENEAS
FORMATION

PROGRAMME

- Actualisation des connaissances à la réglementation relative à l'acquisition et à la détention d'armes et de munitions
- Actualisation de la maîtrise du fonctionnement et du maniement des armes portées
- Remise à niveau des connaissances et savoir-faire en matière de secourisme tactique

EVALUATION

A l'issue de chaque séance d'entraînement, une attestation CNAPS « MACA3PRA » sera délivrée au stagiaire.

DELAI D ACCES A LA FORMATION : 30 jours environ

DUREE DE LA FORMATION : 26 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES MAXIMUM : 12

❖ **TARIF** : 650 euros

METHODE PEDAGOGIQUE

- **Théorie** : exposés - débats avec support audiovisuel.
- **Pratique** : travaux pratiques et mises en situation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Matériel d'entraînement dédié au self-défense
 - Les matériels nécessaires à la pratique des premiers secours
 - Un défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique
 - Un kit médical de secourisme Tactique
 - Des matraques de type bâton de défense ou tonfas
 - Des matraques ou tonfas télescopiques
 - Des générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes relevant de la catégorie D
 - Des boucliers de percussions
 - Des paires de protèges tibias
 - Des coquilles de protection génitale
 - Des paires de gants de type MMA
 - Ensemble de protection complet
- Revolvers calibre 38 spécial
 - Armes de poing calibre 9x19
 - Holster avec rétention pour arme de poing ou revolver
 - Armes de types airsofts
 - Munitions réelles en 9mm luger ou 38 spécial
 - Cible de type CNT 5, CNT 3
 - Cible d'entraînement humanoïde
 - Gilets par balles
 - Appareils émetteur-récepteur
 - Casques et bouchons antibruit
 - Dispositif balistique de mise en sécurité des armes





AENEAS
FORMATION

METHODE PEDAGOGIQUE

- Théorie : exposés - débats avec support audiovisuel.
- Pratique : travaux pratiques et mises en situation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Ensemble de protection complet
- Revolvers calibre 38 spécial
- Armes de poing calibre 9x19
- Holster avec rétention pour arme de poing ou revolver
- Armes de types airsofts
- Munitions réelles en 9mm luger ou 38 spécial
- Cible de type CNT 5, CNT 3
- Cible d'entraînement humanoïde
- Gilets par balles
- Appareils émetteur-récepteur
- Casques et bouchons antibruit
- Dispositif balistique de mise en sécurité des armes



Entraînement Régulier A3PRA - Catégorie B

PREREQUIS

Être titulaire d'une Carte pro en cours de validité autorisant à exercer l'activité agent de protection physique des personnes exercée avec armes de catégorie B et D (+ préalable si expiré).

OBJECTIF

L'agent de sécurité doit se soumettre chaque année à 4 séances d'1 heure par an dont 15 min de rappel des consignes de sécurité, et du cadre juridique d'emploi des armes soit 2 séances par semestre, d'au moins 1 mois et d'au plus 4 mois, au cours desquelles sont tirées 30 cartouches (20 tirs de riposte et 10 tirs d'intervention) par arme à feu portée.

COMPETENCE

- L'agent de protection physique des personnes renforcé armé est chargé de la protection des personnes et des biens.
- Assurer la protection des personnes lors de déplacements professionnels ou privés.
- Capable de sécuriser et d'intervenir pour protéger le VIP.
- Maîtrise des compétences de défense pour se protéger soi-même et pour protéger les autres.



AENEAS
FORMATION

PROGRAMME :

Entraînement pratique : S'entraîner à tirer avec son arme de service, dans le respect des règles de sécurité et du cadre juridique d'emploi des armes

EVALUATION :

A l'issue de chaque séance d'entraînement, une attestation de suivi est délivrée au stagiaire et les tirs validés sont inscrits à son carnet de tir.

VALIDATION

Attestation de mise à niveau Entraînement Régulier A3PRA catégorie B.

DELAJ D ACCES

Environ 30 jours sous réserve de satisfaire aux prérequis

DUREE DE LA FORMATION : 01h 00

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

❖ **TARIF :** 230 EUROS





AENEAS
FORMATION

Contactez nous du lundi au vendredi, de 08h30 à 17h30 au :

- **02 31 48 18 00** (Standard)
- **06 13 84 14 77** (Directeur de la formation)

Le site internet du Groupe : <https://www.aeneas.fr/>

Le site internet de la formation : <https://www.aeneas-formation-securite.com/>

Suivez nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/eric.aeneas>



Pôle Formation – 57 Rue du Général Leclerc – 14100 LISIEUX – Tél 02 31 48 18 00

N° SIRET 479 619 181 00049

Autorisation CNAPS N° FOR-014-2027-07-13-20220633776

Déclaration activité N° 11921901592

**ÆNEAS Conseil – 79 Terrasse de l'Université – 92000 NANTERRE - www.aeneas.fr
SAS au capital de 401250€ - N° RCS NANTERRE 479 619 181 - APE 7022Z -TVA intra**